**Spectacle** De Broadway à Paris, le triomphe de la comédie musicale

Dix ans après la tempête, le réveil de la forêt

Reportage page 21

Jeudi 24 décembre 2009 - 66° année - N° 20191 - 1,40 € - France métropolitaine - www.lemonde.fr

Fondateur: Hubert Beuve-Méry - Directeur: Eric Fottorino

# Après l'échec de Copenhague: l'Europe qui pleure, l'OPEP qui rit

Les Européens sont divisés sur la taxe carbone et sur le maintien d'objectifs environnementaux ambitieux Les pays exportateurs de pétrole, gros émetteurs de CO<sub>2</sub>, se félicitent de l'issue des négociations

Près d'une semaine après la fin de la conférence sur le climat, l'après-Copenhague continue de diviser la communauté internationale. Chacun y va de son bilan. Si les Etats-Unis se félicitent, selon le Financial Times (mercredi 23 décembre), que plus d'une centaine de pays soutiennent l'accord conclu (mais non ratifié) samedi 19 décembre, de grands paysémergents qui ont participé à sa rédaction, notamment l'Afrique du Sud et le Brésil, semblent maintenant prendre leurs distances avec ce texte que le gouvernement de Lula a jugé « décevant ».

L'Union européenne (UE), qui figure au rang des signataires comptabilisés par Washington, vit très mal l'échec du sommet. C'est un « désastre », a même déclaré le premier ministre suédois mardi 22 décembre en introduction d'une rencontre des ministres de l'Union européenne. Alors que l'Union apparaissait, avant le sommet de Copenhague, comme le bon élève de la lutte contre le réchauffement climatique, sa marginalisation lors de la dernière ligne droite des discussions – le texte a été négocié entre les Etats-Unis, la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud et le Brésil—

n'en a été que plus spectaculaire. Certains, comme la France, semblent en faire porter la responsabilité à l'Union, incapable de se faire entendre. D'autres jugent au contraire que c'est la volonté des chefs d'Etat et de gouvernement de se mettre en avant qui a affaibli l'Europe. Désormais, c'est sur l'instauration d'une taxe carbone et le maintien – ou non – d'objectifs ambitieux de réduction des émissions de CO, que les Vingt-Sept se divisent. Les industriels, notamment les Allemands, ont commencé à se mobiliser, estimant qu'ils ne peuvent pas être les seuls à faire des efforts.

Si l'UE hésite sur les suites à donner à Copenhague, les grands pays exportateurs de pétrole, réunis au sein de l'OPEP, ne cachent pas, eux, leur satisfaction. Non seulement l'Arabie saoudite a relayé, avec un certain succès, les thèses des climato-sceptiques, mais l'instauration d'une taxe carbone au niveau international aurait été pour eux une très mauvaise nouvelle. Pourtant, malgré les apparences, les pays de l'OPEP préparent déjà l'après-pétrole, notamment en investissant massivement dans l'énergie solaire ou photovoltaïque.

Lire pages 11, 15 et l'analyse page 2

## L'Inde ébranlée par des tensions régionalistes

out a commencé dans l'Etat de l'Andhra Pradesh (Sud-Est) avec les revendications d'un mouvement militant pour la transformation d'une microrégion, le Telangana, en Etat fédéré – comme les vingt-huit que compte déjà l'Union indienne.

De grèves en manifestations, le désordre a gagné la capitale de l'Etat, Hyderabad, et la polémique est devenue nationale. Le gouvernement central craint désormais que le combat des « telanganistes » n'inspire d'autres revendications pour la création de « petits Etats ».

Lire page 6

# De coup d'éclat en coup de colère, le débat sur la burqa divise la majorité

M. Copé a pris son camp de vitesse en annonçant le dépôt d'un texte en janvier

es activités parlementaires devaient être suspendues, mercredi 23 décembre, pour les fêtes de fin d'année. Avant que les portes du Palais-Bourbon se referment, le président du groupe UMP, Jean-François Copé, s'est réservé un dernier effet de surprise. Il a annoncé le dépôt, dès la première quinzaine de janvier 2010, d'une proposition de loi visant à interdire le port de la burqa "dans l'espace public".

Effet garanti, car la mission parlementaire sur la pratique du voile intégral, qui regroupe des représentants de toutes les forces politiques, travaille encore. Elle ne doit rendre son rapport qu'à la fin du mois de janvier. Sans attendre ses conclusions, M. Copé précipite donc le mouvement et décide d'accélérer le calendrier législatif, même si, en tout état de cause, le texte ne pourra pas être examiné avant les élections régionales du mois de mars.

Ce cavaller seul du président du groupe UMP a été désapprouvé par le président de l'Assemblée nationale. Bernard Accoyer a jugé l'initiative « prématurée ». « Sur une telle question de société, mettant en jeu les principes fondamentaux de notre République, la recherche prioritaire d'un large consensus s'impose », a-t- il rappelé dans un communiqué, visiblement irrité par ce coup d'éclat. « Chacun est dans son rôle, mais, je vais vous dire, cela ne m'empêchera pas de dormir », s'est contenté de commenter M. Copé. De fait, le président du groupe UMP a préempté ce débat depuis que, à l'initiative du député (PCF) du Rhône, André Gerin, la question du port du voile intégral sur le territoire français a été soulevée.

Patrick Roger

Lire la suite page 12



L'île et ses vestiges attirent 65 000 visiteurs par an. M. BERNETTI/AFP

# Sur l'île de Pâques : halte à l'invasion touristique!

#### Reportage

Hanga Roa (île de Pâques) Envoyée spéciale

37 ans, Luz Zasso Poa est, depuis un an, maire de Hanga Roa, chef-lieu de A l'île de Pâques. «Rapa Nui», corrige-t-elle, revendiquant le nom polynésien de l'île mythique, découverte par un navigateur hollandais un jour de Pâques, en 1722, et annexée par le Chili en 1888. Une île qui, en octobre, s'est prononcée massivement, par référendum, en faveur d'un contrôle renforcé des flux migratoires. « Nous ne rejetons pas les touristes », dit Luz Zasso Poa quand on évoque ce vote, ainsi que les manifestations d'une partie des 5000 habitants qui, en août, ont bloqué l'aéroport, empêchant pendant 48 heures les avions d'atterrir: «Le tourisme représente 80 % de notre économie et le futur de nos enfants.»

Christine Legrand
Lire la suite page 4

## Editorial

# Pourrissement

l'avant-veille de Noël, la grève sur la ligne A du RER, commencée le 10 décembre, en est, mercredi 23 décembre, à son quatorzième jour. Ce conflit, motivé par des revendications salariales, s'éternise. Les négociations entre la direction et les syndicats sont au point mort depuis le 18 décembre. Les pouvoirs publics affichent leur indifférence.

Nicolas Sarkozy, prompt à intervenir sur les défaillances de l'Eurostar, va recevoir les conducteurs du RER C qui a déraillé le 20 décembre à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), mais il garde le silence sur le RER A. Tout se passe comme si le gouvernement et la direction de la RATP jouaient le pourrissement, non sans effets, puisque, sur 550 conducteurs de la ligne A, une quarantaine ont repris le travail.

Le droit de grève est garanti par la Constitution, et nul ne songerait à le mettre en cause. Encore faut-il que les syndicats ne le rendent pas impopulaire par un usage disproportionné de ce moyen d'action. La revendication d'une prime - au départ de 150 euros, aujourd'hui revue à la baisse à 110 euros -, avancée par la CGT, l'UNSA, FO, la CFDT, SUD et les indépendants, vaut-elle d'imposer à des centaines de milliers de Franciliens, qui sont aujourd'hui au bord de l'exaspération, une galère quotidienne? La direction, qui évalue le coût du conflit à 5 millions d'euros, a avancé l'idée d'une « prime variable, dont le montant serait fonction de la régularité » du trafic. Elle est prête, dès janvier, à négocier sur les grilles salariales. Mais on est encore loin d'un compromis.

Dans ce bras de fer social, tous les archaïsmes semblent réunis. Archaïsme de syndicats qui veulent montrer leurs muscles avant les élections professionnelles de 2010 qui rebattront les cartes de leur représentativité. Archaïsme de la RATP, qui n'a pas su déceler, par le dialogue social – alors qu'elle est la première entreprise publique à avoir signé, en juin 1996, un accord d'alarme sociale sur la prévention des conflits –, le malaise des conducteurs et les moyens d'y répondre.

Cette grève inopportune montre, une fois de plus, les limites de la loi du 21 août 2007 sur « le dialogue social et la continuité du service public dans les transports terrestres », que M. Sarkozy avait présentée à son électorat comme l'instauration d'un service minimum. Sur la ligne A du RER, le service minimum est aussi en grève. La loi prévoit que, « dès le début de la grève », un médiateur peut être choisi et que, au-delà de huit jours, les salariés peuvent être consultés. Des moyens existent pour sortir de l'impasse. Une poursuite de la grève au-delà de Noël serait un triomphe des archaïsmes.

Société éditrice du « Monde » SA Président du directoire, directeur de la publication :

Eric Fottorino
Vice-président, directeur général : David Guiraud
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain
Directeur du « Monde » : Eric Fottorino
Directeur adjoint : Laurent Greilsamer

Directeur de la rédaction : Alain Frachon Directeur éditorial : Gérard Courtois Rédacteurs en chef : Michel Kajman, Frédéric Lemaître, Franck Nouchi, Isabelle Tales, Philippe Le Cœur (numérique), Didier Pourquery (Le Monde Magazine) Chef d'édition : Françoise Tovo Directeur artistique : Quintin Leeds ; Veille de l'information : Eric Azan ; Secrétaire général : Jean-Pierre Giovenco

Médiatrice : Véronique Maurus Consell de surveillance : Louis Schweitzer, président Gilles van Kote, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994) Jean-Marie Colombani (1994-2007)

Le Monde est édité par la Société éditrice du «Monde » SA
Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000.
Capital social : 149 017 497 €. Actionnaire principal : Le Monde SA. **Rédaction :** 80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris Cedex 13
Tél : 01-57-28-20-00 : télécopieur : 01-57-28-21-21 **Courrier des lecteurs :** par télécopie : 01-57-28-21-74 ;
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Courrier des lecteurs : par télécopie : 01-57-28-21-74 ;
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr
Abonnements : par téléphone : de France 0-825-000-778
(0.15 TTC/min) : de l'étranger : (33) 3-44-31-80-48.
Sur Internet : www lemonde.fr/abojournal/
Changement d'adresse et suspension :0-825-022-021 (0,15 TTC/min)

**CEMONDE** est édité par la Société Editrice du Monde (SA). La reproduction de tout artide est interdite sans l'accord de l'administration. Commission pairtaire des publications et agences de presse n' 0712 C 81975 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

VERNERATION RELIVERS
MARQUE



## L'actualité sur Lemonde.fr



AKHTAR SOOMRO/REUTERS

#### Crises humanitaires

Pakistan, Afghanistan, République démocratique du Congo, Somalie, Soudan, Yémen, Sri Lanka. Autant de pays où se sont concentrées les crises humanitaires les plus graves en 2009, comme le rappelle un **portfolio** réalisé à partir d'une liste établie par Médecins sans frontières.

#### Geste vert

« J'ai vendu ma voiture pour me déplacer à vélo » ; « je prends une douche plutôt qu'un bain » ; « je mange peu ou plus de viande »... Lemonde fr propose aux internautes de voter pour choisir le « geste vert de l'année ».

## Test grec

A travers la Grèce, c'est l'Europe et l'euro que cherchent à tester « les marchés, c'est-à-dire les préteurs, les investisseurs internationaux, les compagnies d'assurances qui placent l'épargne des ménages », assure le blog « La refondation du capitalisme ». Il s'agit en l'occurrence, explique-t-il, de voir si « l'Europe est solidaire de chacun de ses membres » et si « l'euro est vraiment une monnaie unique ou pas ». Mais « quelle que soit la réponse », la Grèce étant

« trop petite pour faire loi », les marchés « répéteront ensuite l'expérience sur un plus grand pays, de manière à ce qu'elle soit plus significative ».

## Disney « samplé »

« Je n'ai jamais vu quelqu'un sampler avec autant de précision et créer des chansons à partir de rien, à partir de bouts de ficelle mis les uns à la suite des autres. » Le blog « A la recherche des sons perdus » se penche sur le travail de Pogo, un « artisan du sample » qui, souligne-t-il, a la particularité de prendre pour « matière première les vieux films de Disney ». « C'est du collage musical à un degré rarement atteint, parce que le résultat n'est pas du tout abstrait mais vraiment beau: de

l'électro hautement nostalgi-

que », explique le blog.

# Vie moderne

Chronique

**Paroles** 

d'enfants

aman, regarde, il a nei-

qé!» Les enfants adorent

découvrir, à leur réveil, la

ville toute blanche. Cela les rend

des gants, et le chemin jusqu'à

l'école devient une fête ce matin

de décembre. De retour le soir, les

sourires se sont évaporés. En pri-

maire, les élèves sont restés sous le

préau; interdit de batifoler dans la

cour. Au collège, ils ont eu l'autori-

sation d'aller en récré mais pas

question de lancer une boule de

gais et nous aussi. Vite, un bonnet,

**Sandrine Blanchard** 

neige sur un copain, sinon c'étaient deux heures de colle.

Quant aux parcs municipaux, tous, pour une fois, n'étaient pas fermés, mais il était clairement indiqué: « Pas de jeux de glissade. » On se remémore nos souvenirs d'enfance, nos parties de rigolade enneigées, nos vêtements mouillés, et on enrage de voir le principe de précaution se décliner désormais dans les moindres petits plaisirs du quotidien.

Apparemment, les règles n'étaient pas partout aussi drastiques. Alors tant mieux pour les enfants qui ont pu, le temps de quelques récrés, rire et courir avec de la neige dans les mains. Ras le bol de ces excès de précaution, dus, prétendument, à une « évolution sociétale » et aux « risques de contentieux ». Jusqu'à présent, personne n'a déposé plainte contre la Mairie de Paris pour glissade dans la neige. Ces histoires de neige interdite, cela a bien fait rire ma copine qui vient de passer une année dans la banlieue de Boston, où les hivers sont rudement blancs. Là-bas, les enfants peuvent faire de la luge dans les parcs et c'est « trop cool » racontent les

«Maman, c'est pas bien de fumer.» Je sais... et apparemment même dehors! «De plus en plus de fumeurs vont sur leur balcon s'en griller une et la fumée gêne ceux qui habitent au-dessus», assure, sans rire, Droits des non-fumeurs. L'association estime, dans un rap-

#### Ras le bol de ces excès de précaution, dus prétendument à une « évolution sociétale » . et aux « risques de contentieux »

port au ministère de la santé, que le tabac pollue les relations de voisinage. Dans les queues de cinéma, aux arrêts de bus et à sa fenêtre, le fumeur est prié d'envoyer ses volutes de fumée ailleurs. Cela m'est égal, j'habite au dernier étage!

«Maman, t'as vu cette pub?» A l'Abribus, une affiche annonce: «Réveillons le plaisir.» Sous ce slogan, une chaîne de parfumerie vante les mérites d'un «mini canard vibreur-masseur» à 19,90 euros. Il est tout rose et porte une coiffe noire amovible. «C'est quoi?» Bon, comment expliquer? «C'est un jouet pour adulte»; «c'est pour rire»...

Pas facile! Pour Noël, Sephora s'est associé au cabaret Crazy Horse afin, dixit le parfumeur, de proposer « une collection de produits détonants et sexy ». Sur les forums féminins d'Internet, on s'extasie sur le canard: « Ça se vend ni vu ni connu, ça se cache avec les jouets des petits, ça évite le problème du mari qui se vexe en tombant sur le "sex-toy" de sa femme, ou de la belle-mère qui voulait aider en rangeant le linge »... En attendant, la pub aiguise la curiosité des enfants. Joyeux Noël! ■

e 1959.) Courriel: blanchard@lemonde.fr

# L'Europe a démissionné à la conférence de Copenhague

a conclusion de la conférence de Copenhague mérite mieux qu'un concert de lamentations. Qu'attendait-on? Que dans une émouvante unanimité, 120 chefs d'Etat signent, l'œil humideet en se tenant la main, un texte annonçant une réduction globale des émissions de gaz à effet de serre de 30 % en 2020? Evidemment non. Il est déjà extraordinaire que la réunion ait pu accoucher d'un texte qui a, si on le lit bien, un contenu concret. Un départ honteux et sans aucun accord était tout à fait possible.

Et puisque la discussion sur le climat est devenuele cœur de la diplomatie internationale, il est naturel que s'y expriment nettement les lignes de force qui esquis-

#### De même que le changement climatique pousse à la recomposition des rapports géopolitiques, il ébranlera l'ordre social

sent le nouvel ordre mondial du XXI' siècle—un siècle qui sera structuré par l'adaptation des sociétés à une crise écologique de plus en plus pressante.

A cet égard, le résultat de la conférence est positif sur deux points. D'une part, « l'accord de Copenhague » enregistre l'engagement des pays dits émergents à réduire leurs émissions. Il prépare un jeu de normes internationales permettant la comparaison des actions de tous. Et la mention de la limite à 2°C du réchauffement planétaire implique logiquement un niveau donné de concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, donc des objectifs précis de réduction. Autrement dit, l'accord préfigure un engagement précis et concret de tous les grands joueurs : Etats-Unis, Chine, Inde, Brésil, etc.

D'autre part, et ce point est trop souvent occulté, la présence d'une société civile tonique durant la conférence est un élément prometteur. Les organisations non

## Analyse

Hervé Kempf Service Planète

gouvernementales (ONG) ont toujours joué un rôle important dans la négociation climatique. Mais jusqu'à présent, elles cherchaient à peser de l'intérieur et avaient une approche essentiellement environnementale du problème climatique. A Copenhague s'est opérée la fusion entre les écologistes et les altermondialistes, conduisant à poser la question climatique en termes beaucoup plus politiques, en relation avec la justice sociale. Cette évolution est importante : de même que le changement climatique pousse à la recomposition des rapports géopolitiques, il ébranlera l'ordre social. La crise écologique implique en effet une adaptation du système économique et social qui ne pourra pas maintenir l'état d'inégalités établi à l'orée des années 2000.

Mais le résultat de Copenhague reste très insuffisant au regard de la gravité de l'enjeu. Si Barack Obama, ligoté sur son front intérieur par le Congrès, par les lobbies, et par une droite extrêmement agressive, pouvait peu bouger, si Wen Jiabao, tenu en Chine par un équilibre social ne se préservant que par une croissance trop rapide, avait peu de marges de manœuvre, ils auraient pu aller plus loin. Mais l'Europe, manquant de tonus et de vision, n'a pas osé les pousser. Alors qu'elle mène la politique climatique la plus cohérente, qu'elle tire depuis une vingtaine d'années une négociation climatique difficile, qu'elle trouve dans le sujet une exemplarité qui lui permet de dessiner une économie bien moins polluante que celle de la Chine et des Etats-Unis, elle leur a abandonné le

Faute de préparation, d'abord. Angela Merkel était occupée par ses élections, Silvio Berlusconi et Donald Tusk (en Pologne) indifférents ou hostiles, José Manuel Barroso focalisé sur le renouvellement de son mandat, tandis que la France et la Grande-Bretagne travaillaient chacune de leur côté. Côté français, Jean-Louis Borloo a sillonné la planète armé d'idées généreuses, mais en négligeant la concertation européenne. Si bien que la Suède et le Danemark ont préparé la conférence quasiment en cavaliers seuls.

Cette préparation insuffisante reflétait surtout un manque de compréhension de l'enjeu: comme si, fatiguée d'avoir porté longtemps la cause du climat, l'Europe s'en remettait à deux grands de l'avenir du monde. Durant la conférence, elle s'est ainsi de facto alignée sur la position des Etats-Unis. Et elle a cédé sur trois points essentiels. D'une part, elle a accepté que Washington ne contribue que pour 3,5 milliards de dollars au fonds d'aide immédiat (d'ici à 2012) quand l'Europe et le Japon contribueront chacun pour 10 milliards.

Ensuite, elle n'a pas insisté pour que soit mentionné dans «l'accord de Copenhague » le protocole de Kyoto. Cet abandon est absurde. D'une part, le protocole de Kyoto est un moyen pour l'Europe de conserver une bonne relation avec les pays du Sud, qui y sont très attachés; d'autre part, l'Union européenne (UE) ayant décidé pour elle-même de réduire ses émissions de 20 % en 2020, il lui est facile de soutenir la pérennité du protocole après 2012.

Enfin, elle a systématiquement dénigré et sapé le processus des Nations unies. Celui-ci est certainement lourd et inconfortable, mais il n'est pas, en matière climatique, aussi inutile que veulent bien le dire certains, et il reste un terrain privilégié de dialogue avec les pays du sud.

Il est encore difficile de prévoir si l'UE saura prendre conscience de son faux pas pour redresser la barre, ou persistera, divisée et sans ambition, à jouer les supplétifs des deux premiers pollueurs de la planète

Courriel: kempf@lemonde.fr

# Il y a 50 ans dans Le Monde La place Dauphine sera-t-elle rebaptisée?

BRANLE-BAS DE COMBAT chez les amis du Vieux Paris: il est question de débaptiser la place Dauphine pour lui donner le nom du maréchal de Lattre de Tassigny. Certes, s'il est un nom qui a droit à un hommage édilitaire, c'est bien celui du grand soldat qui a mené nos troupes à la victoire. Mais, ayant été honoré de son amitié, je ne crois pas trahir sa mémoire en disant qu'il eût été le premier à s'élever contre un choix qui se fixerait plus intelligemment sur une voie nouvelle.

La place Dauphine est un des sites parisiens qui ont gardé le plus d'intimité.

Comme la rue du même nom, elle a été ouverte en 1607, et baptisée en l'honneur du dauphin, le futur Louis XIII. La Commune de Paris l'a rebaptisée en rue de Thionville, nom qu'elle a gardé de 1792 à 1814.

Les noms sont un peu de l'atmosphère d'un quartier; nombreux sont ceux qui gardent une vibration émotive et ont pris avec le temps une résonance qui, pour demeurer souvent imprécise, ne leur en confère pas moins un titre de noblesse. Malheureusement, l'édilité n'a aucune politique de la plaque verte; son zèle anabaptiste a rendu indéchiffrables bien des souvenirs. Peu s'en est fallu que le nom de Viviani ne fût attribué au quai Saint-Michel, et celui de Raymond Poincaré à une partie du boulevard Saint-Germain.

Ce sont là les épisodes d'une bataille sans fin pour le maintien des noms qui exhalent un relent d'histoire. Nous aurions déjà une règle discriminatoire si la municipalité s'interdisait de toucher à ceux qui ont plus de cent ans. La place Dauphine porte le sien depuis trois siècles et demi!

Albert Mousset (24 décembre 1959.)